

EN RÉSUMÉ

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Agent de propreté et d'hygiène

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir 18 ans minimum à l'entrée en formation
- Maîtriser des savoirs de base (lire, écrire, compter)
- Admission après étude du dossier et entretien de motivation, réponse sous 20 jours ouvrables.

EXAMEN

- Diplôme du Ministère du travail DGEFP Certification de niveau 3
- Titre professionnel Agent de propreté et d'hygiène I – Possibilité de modularisation par blocs de compétences
- N° RNCP : N° 278 - Certif info : 99291 CFP : 237968

QUELQUES CHIFFRES (1)

- La formation ayant débutée en septembre 2020, nous ne possédons pas de chiffres sur l'insertion professionnelle pour le moment

TARIFS (1)

- Formation gratuite sauf pour les adultes, mais dans ce cas possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails nous consulter.
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) nous consulter.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap

(1) Détails et mise à jour le site Internet de la MFR



SITE DE FORMATION

MFR CFP LA FERRIÈRE
02 51 98 41 44
cfp.la-ferriere@mfr.asso.fr
www.laferriere-formation.fr
Responsable de formation :
Mme Sophie GARON

TITRE PROFESSIONNEL AGENT DE PROPRETÉ ET D'HYGIÈNE

sur
12 mois

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



DURÉE

- Rentrée en octobre
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 19 semaines en centre de formation
- 33 semaines chez l'employeur



RYTHME D'ALTERNANCE

- 2 semaines à la MFR
- 1 semaine en entreprise



STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex : formation pour adultes...)

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- UF1 : Réaliser les opérations courantes, complémentaires et périodiques d'entretien (6 modules)
- UF2 : Réaliser à la remise en état et l'entretien périodiques des revêtements de sols plastiques (4 modules)
- UF3 : Entretenir les revêtements textiles (4 modules)
- UF4 : Réaliser l'entretien en milieu spécifiques (3 modules)
- UF5 : Entretenir des revêtements et matériaux spécifiques (3 modules)
- UF6 : Les blocs d'apprentissage transversaux (3 modules)

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Construire son projet professionnel
- Découvrir les différentes techniques métiers et son environnement
- Préparer au travail en équipe
- Préparer aux métiers de la propreté

ENSEIGNEMENT TRANSVERSAL :

- Français
- Mathématiques
- Informatique

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES (1)

